



Validité du cu dépassé ????

Par **noiwenn**, le **10/10/2009** à **18:38**

Bonjour,

J ai divise en 3 lots un terrain pour le mettre en vente .Le CU a été accepté .En 6 mois , j ai vendu 2 lots .La date de validité de mon CU est dépassé pour la vente du 3eme . Suis je obligé de faire une demande de reconduction , ou ,est il encore bon ? Combien de temps faut il pour etre sur qu il sera accepté et peuvent il me le refuser??

Merci beaucoup pour vos réponses rapides .

Noiwenn